



Jours de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (sortez votre bac la veille au soir)	Baltzenheim Durrenentzen Urschenheim Logelheim	Volgelsheim Vogelgrun Geiswasser	Wolfgangtzen Neuf-Brisach	Nambsheim Balgau Heiteren Rustenhart	Fessenheim Blodelsheim
Après-midi (sortez votre bac avant 12h00)	Artzenheim Kunheim Widensolen	Biesheim	Algolsheim Weckolsheim Obersaasheim Appenwihr	Hettenschlag Dessenheim Hirtzfelden	Munchhouse Roggenhouse Rumersheim-le-Haut
Jours fériés et reports de collecte en 2019	22 avril : collecte maintenue 10 juin : collecte maintenue 11 novembre : collecte maintenue	1 ^{er} janvier : pas de collecte ce jour, passage du camion le lendemain	1 ^{er} mai : pas de collecte ce jour, passage du camion le lendemain 8 mai : collecte maintenue 25 décembre : collecte reportée au 26 décembre	15 août : collecte maintenue 26 décembre : collecte maintenue	19 avril : collecte maintenue 1 ^{er} novembre : collecte maintenue



**Changement du jour de collecte
pour Balgau et Logelheim**

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

La réduction des quantités de déchets à la source permet d'économiser les ressources naturelles de la planète, mais aussi d'économiser les dépenses affectées au service de gestion des déchets de la Communauté de Communes. La gestion durable de nos ressources dépend de l'implication de chacun par l'adoption de gestes simples au quotidien. Des groupes conviviaux s'engagent près de chez vous pour tendre vers un territoire « zéro déchet ».





- **Objectif « Zéro-phyto »** : je jardine au naturel ! Je composte, j'utilise mes déchets verts, je n'utilise pas de produits phytosanitaires, etc.
- **Objectif « Seconde vie »** : je jette moins en prolongeant la durée de vie de mes objets ! Je vends, je répare (Repair café), je donne (associations : Relais, Espoir), je réutilise, j'échange (Give box), je customise (upcycling), etc.
- **Objectif « Éco-conso »** : je deviens un consomm'acteur ! J'apprends à fabriquer mes produits au naturel (ateliers de fabrication de produits ménagers, cosmétiques...), je fais des achats malins (bien proportionnés, locaux et sans emballage), je pose un autocollant STOP-PUB sur ma boîte aux lettres (disponible en mairie ou à la CCPRB), etc.

La Communauté de Communes organise de nombreux ateliers, animations, conférences. Venez y participer !

Pour plus d'informations, consultez le site www.paysrhinbrisach.fr et la page facebook (@paysrhinbrisach), ou contactez-nous par téléphone au 03 89 72 56 49

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas » !

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture des déchèteries		Hiver (à partir du passage à l'heure d'hiver)	Été (à partir du passage à l'heure d'été)
Biesheim rue de l'écluse (accessible aux professionnels et aux particuliers)	Accès par : 	Mardi de 9h à 13h Mercredi de 9h à 16h Jeudi de 14h à 15h45 Jeudi de 16h à 18h (réservé aux professionnels) Vendredi de 10h à 16h Samedi de 9h à 16h (réservé aux particuliers)	Mardi de 9h à 13h Mercredi de 9h à 18h Jeudi de 14h à 15h45 Jeudi de 16h à 18h (réservé aux professionnels) Vendredi de 10h à 16h Samedi de 9h à 18h (réservé aux particuliers)
Blodelsheim rue des métiers (accessible aux professionnels et aux particuliers)	Accès par : 	Lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h45 Mardi de 14h à 16h45 Mercredi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h45 Vendredi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h45 Samedi de 9h à 16h45	Lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Mardi de 14h à 17h45 Mercredi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Vendredi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Samedi de 9h à 17h45
Dessenheim rue de Rustenhart (uniquement accessible aux particuliers)	Accès par : 	Lundi de 14h à 16h Mercredi de 14h à 16h Samedi de 9h à 17h	Lundi de 14h à 18h Mercredi de 14h à 18h Samedi de 9h à 18h
Heiteren rue du nord (uniquement accessible aux particuliers)	Accès par : 	Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 13h Samedi de 14h à 17h	Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 13h Samedi de 14h à 18h

Vous ne disposez pas encore de votre carte (Biesheim, Dessenheim, Heiteren) ou badge (Blodelsheim) d'accès aux déchèteries ?
Faites votre demande sur notre site internet www.paysrhinbrisach.fr > Vie quotidienne > Déchets urbains

Les habitants des communes de Artzenheim, Baltzenheim, Durrenentzen et Urschenheim peuvent se rendre à la déchèterie à Muntzenheim munis de leur carte (adresse : Sohlweg, 68320 Muntzenheim). Infos et horaires : <https://www.agglo-colmar.fr/centres-recyclage-dechetteries>



LE TRI AU QUOTIDIEN

Un doute ? Une question ?

Retrouvez une liste plus détaillée des déchets sur :

www.paysrhinbrisach.fr

→ Vie quotidienne → Déchets urbains

Multimatériaux

Conteneur d'apport volontaire



Papiers, cartonnettes, bouteilles et flacons en plastique, canettes en aluminium, briques alimentaires, boîtes de conserve propres.



Interdits : pots de yaourts, barquettes et films en plastique. Ne pas couper ou imbriquer les emballages entre eux.

Le + : dès l'achat, privilégiez les produits sans sur-emballage.

Verre

Conteneur d'apport volontaire



Bouteilles, bocaux et pots vides sans bouchon ni couvercle.



Interdits : miroirs, capsules et couvercles de bocaux, bouchons, verres cassés et vaisselle (dont Pyrex).

Le + : dès l'achat, privilégiez les bouteilles consignées.

LE TRI AU QUOTIDIEN

Bac pucé gris et/ou bioseau : remplissez en ligne le formulaire de demande d'équipement :

www.paysrhinbrisach.fr

→ Vie quotidienne → Déchets urbains

Biodéchets

Tube®

Les biodéchets sont compostés et épanchés sur les terres agricoles.



Restes de repas crus ou cuits, épluchures, aliments périmés, mouchoirs et essuie-tout souillés blancs, coquillages, crustacés, sachets de thé et marc de café.



Interdits : déchets verts, feuilles (à déposer en déchèterie), emballages de déchets alimentaires, litière minérale, couches et dépôts en vrac. Évitez de mettre des déchets liquides dans le bioseau.

Fermez le Tube après chaque utilisation.

Le + : sacs krafts disponibles en mairie ou à la CCPRB.

Ordures Ménagères Résiduelles

Bac pucé gris



Déchets non-recyclables : verres cassés, barquettes en plastique ou en polystyrène, articles d'hygiène (couches, tampons, cotons-tiges, etc.), litière minérale, etc.



Interdits : piles, déchets d'équipements électriques et électroniques et déchets dangereux (à déposer en déchèterie), textiles, linge et chaussures (collectés en borne d'apport volontaire).